

Commission de régulation de l'énergie

Délibération du 28 juin 2012 portant vérification de la conformité du barème proposé par Enerest au 1^{er} juillet 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 23 décembre 2011

NOR : CREE1227779S

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND et Jean-Christophe LE DUIGOU, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Enerest, le 7 juin 2012, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1^{er} juillet 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Enerest

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} avril 2012, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'Enerest depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,014 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 23 décembre 2011 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'Enerest, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} avril 2012 et le 1^{er} juillet 2012 correspond à une hausse de 0,014 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème proposé par Enerest est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 23 décembre 2011.

La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juin 2012.

Pour la Commission de régulation de l'énergie :

Le président,
P. DE LADOUCKETTE

A N N E X E

TARIFS DE VENTE DU GAZ NATUREL D'ENEREST APPLICABLES AU 1^{er} JUILLET 2012 (HORS TVA ET HORS CTA)

Strasbourg

TARIFS	PRIX
Tarif A Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€/kWh	5,62 9,014
Tarif B Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€/kWh	5,62 7,028
Tarif C Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€/kWh	10,10 5,604

TARIFS	PRIX
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	14,04
Prix du kWh en c€/kWh	5,125
Tarif B2l	
Abonnement mensuel en €	17,01
Prix du kWh en c€/kWh	4,975
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	75,32
Prix du kWh d'hiver en c€/kWh	4,916
Réduction du prix d'hiver en c€/kWh > 1 GWh/an	- 0,100
Prix du kWh d'été en c€/kWh	4,356
Réduction du prix d'été en c€/kWh > 1 GWh/an	- 0,100
Tarif TEL	
Abonnement mensuel en €	775,68
Prix du kWh d'hiver en c€/kWh	5,073
Prix du kWh d'été en c€/kWh	4,323

Communes de Kilstett, Still et Stutzheim

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	5,82
Prix du kWh en c€/kWh	8,854
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	5,82
Prix du kWh en c€/kWh	6,868
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	10,30
Prix du kWh en c€/kWh	5,444
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	12,54
Prix du kWh en c€/kWh	5,419
Tarif B2l	
Abonnement mensuel en €	15,51
Prix du kWh en c€/kWh	5,269

TARIFS DE VENTE DU GAZ NATUREL D'ENEREST
À SOUSCRIPTION APPLICABLES AU 1^{er} JUILLET 2012 (HORS TVA)

Tarifs TEP harmonisés transport

ABONNEMENT €/an	PRIX de base €/MWh	PRIME FIXE annuelle Intersaison €/MWh/j	PRIME FIXE annuelle Hiver €/MWh/j	PRIME FIXE annuelle Été €/MWh/j	PRIX Intersaison majoration €/MWh	PRIX Hiver majoration €/MWh	PRIX Été majoration €/MWh
8 035,61	20,40	379,10	515,90	250,70	27,96	28,18	27,78

Tarif Trinôme

SAISON	APPLICATION D'UNE MAJORATION COMPLÉMENTAIRE €/MWh
Eté	23,53
Hiver	22,70